

Fiche de poste Apprenti Titre 4

I – DESCRIPTION DU POSTE

1 – Intitulé du poste :

Agent de développement

2 – Le positionnement du poste dans l'organisation :

Sous l'autorité du président du club et des responsables techniques en place

II – MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

1 – Tâches prioritaires

- Entraînement sur les catégories jeunes un à deux collectifs
- Développement de l'école d'arbitrage
- Intervention dans les écoles
- Animation des Stages vacances avec les jeunes du club et de l'entente

2 – Tâches secondaires

- Administratif club

III – CONDITIONS D'EXERCICE

1 – Conditions de travail :

- Travail en équipe, horaires annualisés
- Lieu de travail : Gymnase des Servièrès (Télétravail possible sous validation)

2 – Compétences et aptitudes requises :

- Organisation et rigueur dans l'exécution des tâches confiées
- Dynamisme, réactivité et prise d'initiatives
- Écoute et respect des différents interlocuteurs
- Permis B